



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recrutement des personnels infirmiers dans les EHPAD et centres hospitaliers

Question écrite n° 17136

Texte de la question

Mme Jacqueline Dubois alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés rencontrées par les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les centres hospitaliers de Dordogne dans le recrutement de personnels infirmiers. Ces établissements peinent à trouver des profils d'infirmiers diplômés d'État (IDE) pour pourvoir des contrats stables. Cette pénurie se retrouve également au niveau du recours à l'intérim, solution envisagée par ces structures malgré le coût prohibitif. Certains EHPAD exploitent également la piste des infirmiers libéraux pour contourner cette difficulté mais, là encore, le tarif de telles interventions atteint un niveau trop élevé, de nature à déstabiliser leur équilibre financier. Elle lui demande si le nombre d'infirmiers formés correspond aux besoins des établissements publics et privés et quelles sont les mesures envisagées pour favoriser dans les zones rurales le recrutement de personnels soignants IDE indispensables pour le bon fonctionnement des centres hospitaliers et des EHPAD.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Dubois](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17136

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2019](#), page 1535

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)